

# CLÉMENTINE AUTAIN

DÉPUTÉE DE SEVRAN - TREMBLAY - VILLEPINTE

JOURNAL N°6 - MARS 2019



## NON AU CDG EXPRESS

Le début des travaux du Charles de Gaulle Express a marqué le tournant d'une contestation citoyenne forte. Ce train, qui devrait relier la Gare de l'Est à l'aéroport de Roissy pour 24€ l'aller en 20 minutes, ne desservira aucune des villes de la Seine-Saint-Denis. Un non-sens pour les 900 000 usagers quotidiens qui subissent constamment les retards, annulations ou perturbations de trafic du RER B. Le CDG Express ne répondra pas aux problèmes de mobilité du quotidien.

Depuis plusieurs années, habitants, usagers, associations de riverains et élus sont largement mobilisés contre ce projet et pour des alternatives de transports publics moins coûteuses, plus efficaces et plus rapides à mettre en œuvre. La soirée organisée par la ville de Mitry-Mory, initiée par la maire Charlotte Blandiot-Faride au mois de février, en présence de nombreux élus des territoires concernés, a marqué un temps fort de ce mouvement. Face aux approches trop technocratiques rivées sur l'obsession de la compétitivité, l'intelligence citoyenne a répondu par des propositions visant l'égalité et la qualité de vie au quotidien.

Le CDG Express ne peut pas être la réponse prioritaire donnée au manque de transports publics dans notre département. Contrairement aux lignes 16 et 17 du Supermétro, dont la réalisation a été fortement retardée pour cause de restrictions budgétaires et malgré leur évidente utilité, le CDG Express ne permettra pas d'offrir une alternative crédible au « tout voiture » dans le département. C'est le sens des questions que j'ai posées à l'Assemblée nationale à plusieurs reprises cette année.

Je vous redis ici tout mon engagement pour donner la priorité à un investissement massif dans la rénovation du RER B. Il est de la responsabilité du gouvernement de se saisir de cette urgence. Les habitants de Seine-Saint-Denis ne vont pas encore une fois regarder le train passer !

Clémentine AUTAIN,  
députée de Seine-Saint-Denis



**PERMANENCE PARLEMENTAIRE**  
14 place de la Gare 93420 Villepinte  
de 16h00 à 18h00 les lundis  
et sur rendez-vous les vendredis  
clementineautain93@gmail.com  
01.41.51.10.50

**RÉUNION PUBLIQUE  
NON AU CDG EXPRESS  
MARDI 2 AVRIL**

**À LA SALLE DES FÊTES DE SEVRAN  
À 19H - 9 RUE GABRIEL PÉRI À SEVRAN**

**Disons non au CDG Express ! Retrouvons-nous à la salle des fêtes de Sevrans pour réaffirmer notre opposition à ce train coûteux qui se fait au détriment des transports du quotidien.**



Visite de l'Assemblée nationale avec les élèves du lycée Léonard de Vinci de Tremblay.

## POUR LA GRATUITÉ DU PERMIS DE CONDUIRE

Clémentine Autain a porté à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour la gratuité du permis de conduire. Convaincue que le permis est à la fois une condition d'accès à l'emploi et une garantie d'autonomie, elle a proposé qu'il soit financé par une taxe sur les sociétés d'autoroutes. Des modèles de bourses au permis se développent dans nos villes, comme par exemple à Tremblay-en-France, où François Asensi a organisé un dispositif de contreparties avec des heures de bénévolat. Afin de porter à l'échelle du pays cette exigence d'un permis accessible à tous, Clémentine Autain et ses collègues du groupe de la France Insoumise ont défendu l'idée de faire de l'examen un service public. A rebours de l'ubérisation voulue par le gouvernement, qui signifie toujours plus de précarités, cette proposition de loi a été retoquée par la majorité.



Clémentine Autain présente le 16 février à l'hôpital Ballanger pour le colloque organisé par le Conseil de territoire de santé de Seine-Saint-Denis.

## À QUI PROFITE LA PRIVATISATION D'AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ?

Malgré les nombreuses alertes des élus, la mobilisation des salariés ou encore les milliers de signataires s'opposant à la vente d'ADP, le gouvernement maintient son projet de privatisation. Hausse des tarifs, baisse des investissements, dégradation des conditions de travail, cette entreprise extrêmement rentable en sortira déstabilisée. Pour remplir les caisses et donner toujours plus au privé, l'État va perdre la maîtrise publique sur des enjeux fondamentaux comme la sécurité et l'environnement. Il est urgent de stopper cette fuite en avant, et de faire le bilan de la cession des participations de l'État !

## INÉGALITÉS SEINE-SAINT-DENIS, LA SANTÉ

A l'Assemblée et dans une tribune adressée au Premier Ministre, Clémentine Autain s'est engagée en faveur d'un plan de rattrapage pour la santé en Seine-Saint-Denis. La désertification médicale, les sous-effectifs dans les hôpitaux, le manque de moyens affectés aux structures de santé... sont les signes les plus flagrants d'une inégalité glaçante : dans notre département, nous avons deux fois plus de chances de mourir d'un accident cardiaque qu'à Paris. En allant à la rencontre des personnels de la santé, en accompagnant leurs luttes et en portant leur voix à l'Assemblée avec d'autres parlementaires de Seine-Saint-Denis, Clémentine Autain se mobilise pour exiger un investissement public à la hauteur des besoins.

## ÉVASION FISCALE : CONTRE UNE POLITIQUE DE LA RENTE

Clémentine Autain a défendu dans l'hémicycle la nécessité et l'urgence d'une politique ambitieuse de lutte contre l'évasion fiscale. Les chiffres sont vertigineux : chaque année, c'est un montant équivalent au budget de l'Éducation nationale qui échappe aux impôts et donc à la solidarité nationale. Pour mettre fin à ce scandale qui dure depuis trop longtemps, la députée a plaidé pour une politique forte qui se donne les moyens de ses ambitions. A l'heure où les entreprises et les plus aisés sont de moins en moins taxés par le gouvernement, elle a également insisté sur la nécessité d'un impôt plus juste.

### LIVRE

CLÉMENTINE AUTAIN

Dites-lui que je l'aime



**RDV 13 AVRIL / FOLIES D'ENCRE**

*Dites-lui que je l'aime* est le dernier livre de Clémentine Autain, qui porte sur sa relation avec sa mère, la comédienne Dominique Laffin, morte quand elle avait douze ans.

Publié aux éditions Grasset, le livre sera présenté par l'auteure lors d'une séance organisée le samedi 13 avril à 17h à la librairie Folies d'Encre d'Aulnay-sous-Bois (41 Boulevard de Strasbourg).